



RALLYE – PROMENADE à bicyclette

REGLEMENT

1: L 'Association "Maison des Jeunes" organise le **DIMANCHE 26 AVRIL 2026** un RALLYE-VÉLO promenade par équipe de deux,

ouvert à toutes personnes de 13 ans et plus (membre ou non de l'association).

Le parcours étant 100% route les concurrents devront être munis d'un **Vélo en bon état**. Le port du **casque est fortement conseillé**.

Les tandems et vélos électriques sont autorisés.

2: L'équipe peut être composée:

- soit d'un garçon et d'une fille: 100 points de bonification.
- soit de deux filles: sans bonification.
- soit de deux garçons: sans bonification.

3: Le parcours est d'environ 40 Kms au total (matin et après-midi). La vitesse n'entrant pas en compte, les concurrents devront effectuer ce parcours à un rythme raisonnable.

4: Au départ à chaque contrôle étape, il sera remis aux équipes:

- une feuille étape,
- un texte ou des astuces indiquant l'itinéraire pour rejoindre le contrôle suivant,
- un questionnaire comprenant diverses questions auxquelles seront attribuées des points de bonification,
- une enveloppe secours indiquant le lieu du prochain contrôle (son ouverture entraînera des pénalités),
- une enveloppe super secours indiquant clairement le lieu du repas.

5: Dans chaque équipe, la solidarité doit être de rigueur. Un concurrent arrivant seul à l'étape fera pénaliser son équipe de 50 points.

6: Les concurrents pourront se munir :

- d'une carte MICHELIN N°60 (jaune) ou carte IGN N°19 (bleue),
- d'un stylo bille ou d'un crayon,
- d'un bloc notes,
- d'un casse -croûte pour la route (facultatif)
- d'une montre (l'heure officielle sera donnée au départ)
- d'un sac comprenant un repas froid avec boisson indispensable pour le pique-nique de l'étape du midi.
- ce sac sera déposé au départ dans une des voitures de l'organisation qui se rendra sur le lieu du pique-nique.
-

7: Les parents amis et supporters peuvent s'ils le désirent, venir pique-niquer avec les concurrents. A cet effet le lieu du repas sera communiqué

à partir de 11 heures par téléphone au 06 83 02 81 19

8: Le retrait des dossards se fera au local MJ place des marronniers à Authon à partir de 7h45. Le départ est fixé à 8h00.

9: L'après-midi après les dernières étapes, à l'arrivée place des Marronniers à la "Maison des Jeunes", suivra le palmarès et la remise des lots.

10: Les engagements (gratuits pour les membres de la “Maison des Jeunes” à jour de leur cotisation et 8 €/personne pour les autres soit 16 € par équipe) sont reçus dès à présent et jusqu’au mercredi 23 avril inclus par Pierre HAREAU Le Pâtis Huchette 61260 Ceton
Tél: Pierre Hareau: 06 83 02 81 19. Bulletin d'inscription [ici](#).

11: Le nombre des équipes étant limité à 30 par mesure de sécurité, il est prudent de s’inscrire au plus tôt.

12: Pour les enfants nés entre le 26 avril 2012 et le 25 avril 2013, une autorisation remplie et signée par les parents, est à fournir
à l’association au moment de l’inscription.

13: Tous les participants recevront un lot.